

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19/03/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 19 mars, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 8

Présents : 7

Absents : 1

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour : 7

Contre : 0

Abstentions : 0

Etaient présents :

M. TAUZIEDE Bernard, Mme HULSHOF Sabine, M. SAUQUES Kévin,
Mme BLANCHARD Régine, Mme CRUET Cynthia, M. ROBERT François,
Mme LABORDE Aurélie

Procurations :

Etait absent : M. CAZES Jérôme

Etaient excusés :

A été nommée comme secrétaire de séance : Mme HULSHOF Sabine

Date de convocation

14/03/2024

Délibération portant refaction de la rue du Sapeur-pompier et de la route du moulin

Monsieur le Maire rappelle que lors du conseil précédent une discussion avait été entamée au sujet de la route à refaire dans la rue du Sapeur-Pompier et de la route du Moulin.

Les devis de la COLAS et du STPAG avait été présentés.

Maintenant, Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux de choisir un devis entre les deux sociétés contactées.

Après discussions, le Conseil Municipal décide de refaire uniquement la route du Moulin et d'approuver le devis de la société de la COLAS pour un montant de 16 097,30 euros TTC.

Lesdites sommes seront inscrites au budget.

Ainsi fait et délibéré en séance publique aux jour, mois et an susdits.

Le Maire,

Pour extrait conforme,

